

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

AGEFOS PME

Midi-Pyrénées

LA DYNAMIQUE COMPÉTITIVITÉ EMPLOI-FORMATION AU CŒUR DES TERRITOIRES

SEPTEMBRE 2014

AGEFOS PME
MIDI-PYRÉNÉES

IMPULSER DES PROJETS COLLECTIFS, SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES ET FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Promouvoir les politiques publiques de l'emploi et sensibiliser les entreprises



Dans le cadre de sa mission d'information, en partenariat avec la DIRECCTE, AGEFOS PME Midi-Pyrénées a organisé une série de 30 rencontres « Nouvelles mesures pour l'Emploi » au cœur des territoires. Ces réunions ont permis de présenter de manière opérationnelle les 2 nouvelles mesures gouvernementales : le Contrat de Génération et l'Emploi d'Avenir. En 2013, c'est 30 entreprises qui auront déposé un accord intergénérationnel grâce à notre appui conseil et 150 bénéficiaires d'un contrat d'avenir qui auront été formés.



L'État, au travers de 6 ADEC signées avec AGEFOS PME Midi-Pyrénées a développé des formations pour 10166 stagiaires et un montant de **9,9 M€**.

100 % C'est la proportion de demandeurs d'emploi qui a retrouvé un travail à l'issue de la formation « Vente option grands comptes » suivie dans le cadre d'une POEC élaborée conjointement par AGEFOS PME Midi-Pyrénées et Pôle emploi. 40 % des postes ont été pourvus en CDI.

INNOVER POUR LA FORMATION ET L'EMPLOI DES ACTIFS TOUT AU LONG DE LEUR VIE PROFESSIONNELLE

AGEFOS PME Midi-Pyrénées conçoit des projets innovants pour soutenir le développement et la compétitivité des entreprises régionales.

Ces projets répondent généralement à trois types de commandes : celles adressées par les branches professionnelles, celles qui s'inscrivent dans le cadre des politiques publiques de l'emploi et celles qui relèvent des enjeux propres à la mobilité des actifs sur les territoires.

L'ÉTAT

L'État apporte un soutien précieux aux entreprises qui forment leurs salariés, notamment grâce au dispositif ADEC (Action de Développement de l'Emploi et des Compétences).

AGEFOS PME Midi-Pyrénées a conduit, avec l'appui du cabinet ISTHEIS Conseil, une évaluation complète des 6 ADEC déployées par l'OPCA depuis 2008. Cette évaluation s'intéresse notamment aux « effets leviers » que peuvent apporter les ADEC en matière de développement de

Afin de structurer l'ensemble de ces projets, l'OPCA dispose en interne d'un service spécifique en charge du développement, de l'innovation et des territoires.

Ce département anime et coordonne par ailleurs les observatoires de branches en région.

Il bénéficie du soutien de ses partenaires opérationnels et financeurs qui participent à la bonne réussite des actions déployées.

l'emploi et des compétences, sur un territoire, ou sur un secteur d'activité. Si les résultats sont probants, **l'étude souligne surtout la convergence de ces projets à l'appui d'une véritable stratégie d'articulation des politiques de branches et des besoins des territoires.**

Le rapport final du cabinet a été présenté à l'occasion de la 19^e Conférence Régionale d'AGEFOS PME Midi-Pyrénées. Il est disponible sur notre site internet.

LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN

En 2013, le **Fonds Social Européen a abondé l'effort formation des TPE et PME adhérentes AGEFOS PME Midi-Pyrénées à hauteur de 1,05 M€** en cofinçant des parcours de formation individuels ou collectifs, ainsi que des projets :

— 115 entreprises et 2500 stagiaires accompagnés individuellement pour plus de 940 000 € de financements.

LE FONDS PARITAIRE DE SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

La contribution du FPSPP au cofinancement des actions de formation à destination des demandeurs d'emploi est importante.

Dans le cadre du plan de Relance de l'Emploi voulu par le gouvernement (« plan 30 000 »), AGEFOS PME Midi-Pyrénées, grâce à l'appui du FPSPP, s'est engagée fortement en faveur de la formation des demandeurs d'emploi.

— 115 000 € de financements mobilisés pour 250 stagiaires dans le cadre de projets collectifs.

— 270 diagnostics de sécurisation des parcours professionnels « SECURI'PASS », cofinancés en direction de salariés fragilisés dans leur emploi.

En coordination avec Pôle Emploi, l'OPCA a ainsi financé 522 places de formation en POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi) contre 450 places l'année passée (soit une augmentation de 16 %).

Les montants mobilisés par AGEFOS PME Midi-Pyrénées sur cette opération s'élèvent à 1.4M€.

DÉVELOPPER LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



Le développement de l'alternance et notamment des contrats de professionnalisation a fait lui aussi l'objet de moyens accrus sur le dernier trimestre 2013, notamment grâce à l'appui du FPSPP. En plus de ses 16 conseillers Emploi-formation, AGEFOS

PME Midi-Pyrénées a mobilisé 8 développeurs de l'alternance sur la promotion de ce dispositif et l'appui au recrutement des entreprises. **1 230 contrats de professionnalisation ont été conclus en 2013, pour un montant financé de 7,5M€.**



APPUYER LES INITIATIVES LOCALES : L'EXEMPLE AVEYRONNAIS

Les initiatives locales sont aussi très importantes et le dynamisme des acteurs dans les départements est à souligner. En Aveyron, deux projets illustrent parfaitement la capacité de l'OPCA et de ses partenaires à répondre précisément aux besoins des entreprises dans les territoires. À Rodez, un projet porté par AGEFOS PME et réunissant les différents acteurs de la filière Viande (Centre Technique de la Viande, Chambre des Métiers et de l'Artisanat) a permis de **former 12 demandeurs d'emploi avant leur embauche, aux métiers de transformation des viandes, sur un secteur d'activité**

ayant d'importants besoins durables de main-d'œuvre.

On note aussi la **mise en place expérimentale d'un module Compétences Employabilité en collaboration** avec le Pôle emploi de l'Aveyron afin d'aider les demandeurs d'emploi à se repositionner rapidement après la perte de leur emploi, à développer des compétences transversales qui les aideront à définir un projet professionnel en cohérence avec le potentiel d'emploi local, et aussi repérer et traiter les problématiques de type « savoirs de base ».

PROMOUVOIR L'EMPLOI ET LA FORMATION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS.



Dans le cadre d'un partenariat régional avec l'AGEFIPH depuis juillet 2012, AGEFOS PME contribue, en Midi-Pyrénées, à l'insertion et au maintien dans l'emploi des demandeurs d'emploi et des salariés en situation de handicap.

4 261 entreprises sensibilisées au handicap depuis 2012

100 contrats de professionnalisation en faveur

des travailleurs reconnus handicapés depuis le début du partenariat soit **3 %** de progression par rapport à l'année précédente

130 mises en relation avec Cap Emploi et Sameth pour accompagner les entreprises et leurs salariés handicapés

12 % de travailleurs handicapés au sein du dispositif POEC

SOUTENIR ET ANIMER LES POLITIQUES DES BRANCHES PROFESSIONNELLES

AGEFOS PME a organisé le 14 janvier 2014, une soirée conviviale d'échanges et de débats entre les acteurs du sport professionnel et les entreprises de Midi-Pyrénées sur le thème : « Partenariat et sponsoring, gagner ensemble » en présence des sportifs qui font gagner notre région.



LA GAMME REACTIV'

Créés en 2011, « Les accompagnements REACTIV' (acronyme de ré-accompagnement du tissu industriel vers l'avenir) sont le fruit d'un partenariat avec la DIRECCTE. En 2013, ils ont permis à près de 30 entreprises de trouver ou retrouver de la performance dans leurs cœurs de métier.

L'objectif est de permettre aux entreprises de dépasser leurs difficultés ou les problématiques auxquelles elles font face : recrutement, production, développement, modèle financier, management, etc. Elles bénéficient d'un accompagnement de 10 à 20 jours de travail par un cabinet de consultants qui établit un diagnostic préalable puis qui mène, conjointement avec un cabinet expert, un accompagnement stratégique ciblé.

Le diagnostic préalable permet de décrire les volets d'activité de l'entreprise, ses points de vulnérabilités et atouts et d'élaborer des plans d'action d'accompagnement validés par le chef d'entreprise et le comité de pilotage du projet : créer ou développer des tableaux de bord de pilotage industriel et financier, des prévisionnels d'exploitation, bâtir des business plans pour les banquiers et partenaires financiers, mise en place de nouvelles organisations, de communication, élaboration de politique de GPEC, de plans de formation, dynamisation commerciale...

Les nombreux succès des accompagnements menés dans le cadre de ce projet ont poussé les membres du comité de pilotage à valoriser ces acquis en déployant un volet Club d'entreprises (le Reactiv'Club) axé sur des problématiques transversales que peut rencontrer n'importe quel dirigeant et quel que soit son secteur d'activité.

Découvrez Réactif'PME en vidéo



LA FORMATION POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEURS ÉVOLUTIONS

ZOOM SUR... la Branche du commerce de détail de fruits et légumes épicerie, crèmerie (AFFLEC).

AGEFOS PME Midi-Pyrénées gère les actions de formation de la branche depuis le 1^{er} janvier 2013 pour le compte de l'OPCA au plan national.

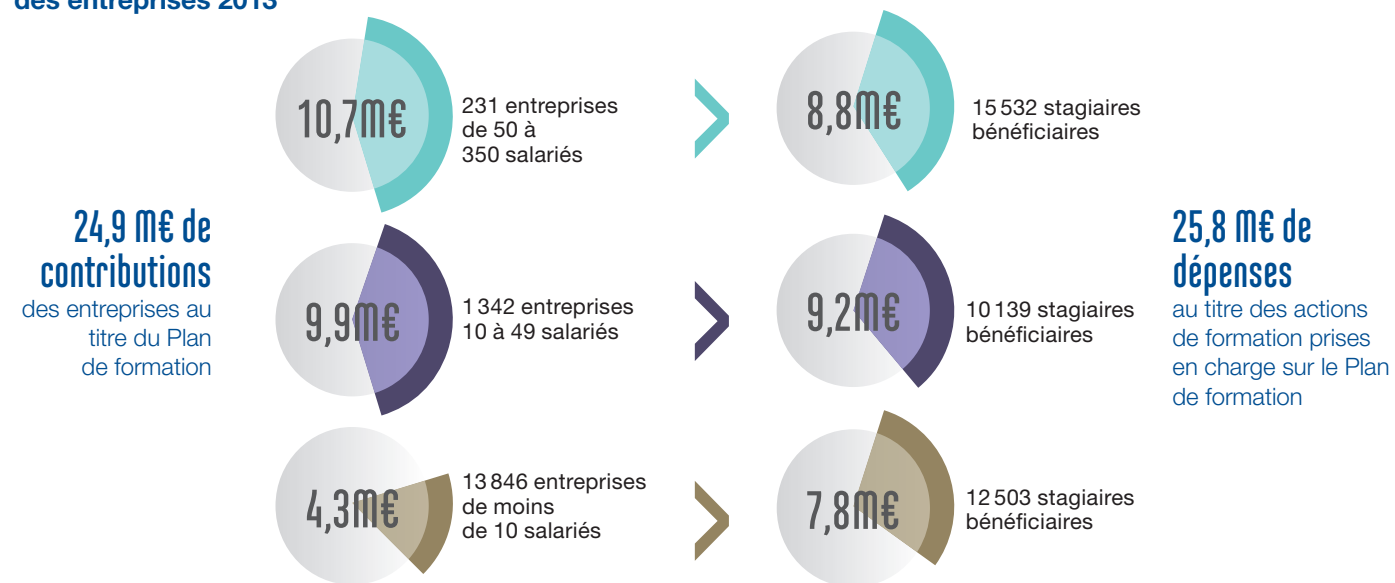
La branche compte 17 000 entreprises adhérentes, dont 16 424 ont moins de 10 salariés.

Les contributions des entreprises relevant de la branche s'élèvent à 5,4M€. Celles-ci ont consommé 4,4M€ de prises en charge sur le plan de formation.

9 226 stagiaires ont bénéficié d'actions de formation.

1 300 contrats de professionnalisation ont été signés au sein des entreprises relevant de la branche AFFLEC.

Contributions et dépenses au titre du Plan de formation des entreprises 2013



UN OPCA DE PROXIMITÉ...

L'année 2013 a été une année charnière pour les OPCA: de nouvelles règles de gestion sont entrées en vigueur, conséquence du cadre réglementaire institué par la réforme de 2009 et du nouveau plan comptable.

Dans le même temps, un nouvel accord national interprofessionnel, voulu par les partenaires sociaux, dessinait les contours d'un changement paradigmatique sans précédent depuis 1971.

À L'ÉCOUTE DES ENTREPRISES

La conjoncture économique est toujours aussi peu favorable pour l'activité des entreprises qui voient pour la plupart leurs projets de développement freinés ou remis à plus tard. Certaines sont alors tentées de réduire ou de reporter leurs investissements dans leurs politiques de recrutement et de formation.

Si les **contributions légales sont relativement stables**, on constate une diminution sensible des contributions complémentaires des entreprises de plus de dix salariés (-13 %) qui limitent de plus en plus leur investissement au minimum légal.

Parce que les compétences d'une entreprise, et son « capital humain » sont ses ressources les plus importantes, AGEFOS PME

Dans ce contexte de « croisée des chemins », l'AGEFOS PME Midi-Pyrénées, réaffirme son engagement aux côtés des entreprises régionales, des branches professionnelles et des actifs sur chaque territoire, et poursuit son accompagnement pour la réussite de leurs projets emploi formation et la performance de leurs stratégies de développement.

Midi-Pyrénées déploie tout son savoir-faire pour soutenir, dans cette période difficile, leurs efforts et optimiser leurs stratégies formation.

En parallèle de cet engagement financier plus limité, les entreprises cherchent à optimiser leur investissement formation, et sont de plus en plus nombreuses à utiliser leur capacité de financement.

Il est intéressant de noter toutefois, que le nombre de départ en formation ne baisse pas, mais se stabilise. **25 671 stagiaires ont été formés en 2013 dans le cadre du Plan de formation de leur entreprise (25 505 en 2012).**

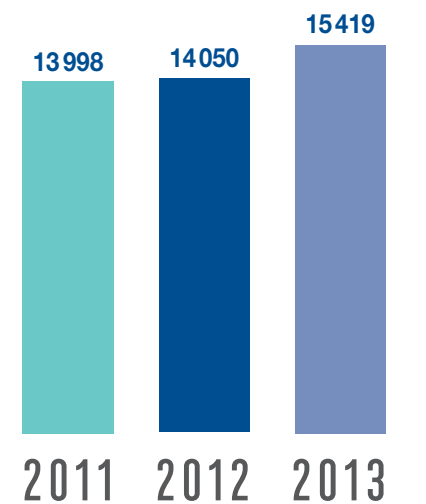
LA FORMATION AU SERVICE DE LA COMPÉTENCE COLLECTIVE

Nonobstant ce contexte de ralentissement économique, les indicateurs fondamentaux de l'OPCA AGEFOS PME Midi-Pyrénées restent orientés favorablement. Nous comptons désormais **15 419 entreprises adhérentes en Midi-Pyrénées (hors Branche AFFLEC nationale) soit une progression de près de 15 % par rapport à l'année précédente.** 90 % des chefs d'entreprises qui nous font confiance emploient moins de dix salariés, ce qui nous positionne plus que jamais comme l'OPCA des TPE/PME.

Les volumétries relatives aux engagements sont elles aussi très significatives et démontrent d'une bonne dynamique des départs en formation. **Les montants financés, tous dispositifs confondus progressent de 17 % et passent de 36 millions d'euros à 42 millions d'euros.**

Le pari de la formation au service de la compétitivité collective et de la sécurisation professionnelle de l'individu reste plébiscité par nos entreprises. Au titre du plan de formation, c'est plus de **30 % des salariés couverts qui partent en formation** pour une durée moyenne supérieure à la semaine.

Évolution du nombre d'entreprises adhérentes



AMENER LA FORMATION LÀ OÙ ELLE EST LA PLUS UTILE

Une vraie évolution tendancielle consiste à faire de la formation un investissement concerté sur des actions structurantes, et non dans une gestion par à-coups de l'adaptation au poste. Plusieurs éléments d'explication peuvent être avancés: l'accompagnement de terrain, y compris des TPE situées en milieu rural, la montée en puissance des dispositifs individuels et à initiatives conjointes, la prise en compte par les employeurs et les actifs de la formation en tant que levier stratégique et moteur de la mobilité professionnelle.

Dans ce contexte, la mission d'AGEFOS PME est d'amener la formation là où elle est la plus utile, la plus efficace, respectant en cela la volonté des partenaires sociaux qui nous administrent et les valeurs mutualistes et solidaires sur lesquelles nous sommes fondés.

Ainsi, bien qu'elles ne contribuent qu'à hauteur de 17 % dans le montant de nos recettes, **les entreprises qui emploient moins de dix salariés, représentent 30 % de nos dépenses de formation.** L'effet levier est d'ailleurs significatif puisque pour 1 euro de collecte versé, cette catégorie des TPE bénéficie d'1,78 euro de dépenses au titre du plan de formation, soit un ratio supérieur de 72 % à la moyenne régionale, toutes tailles d'entreprises confondues.

Dans le même ordre d'idée, même si le « salarié type » couvert par le champ de compétences d'AGEFOS PME Midi-Pyrénées, ne présente pas de caractéristiques particulières, et demeure représentatif de la population active globale, **les stagiaires au titre du plan sont à 60 % des femmes, à 74 % des employés ou des ouvriers et à 25 % des seniors.**

Zoom sur

les profils des stagiaires bénéficiaires des actions de formation

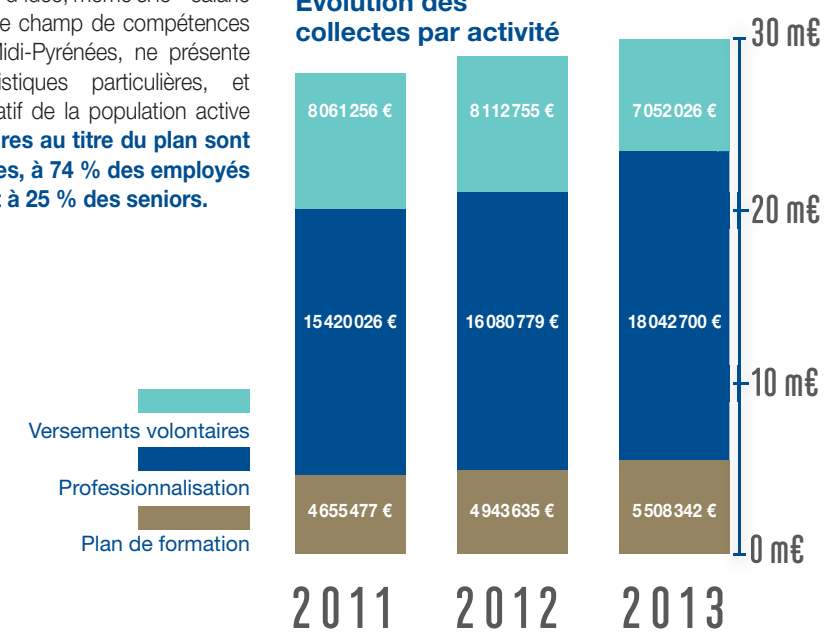
60 % de femmes

74 % d'ouvriers ou d'employés

35 % travaillent dans une entreprise de moins de 10 salariés

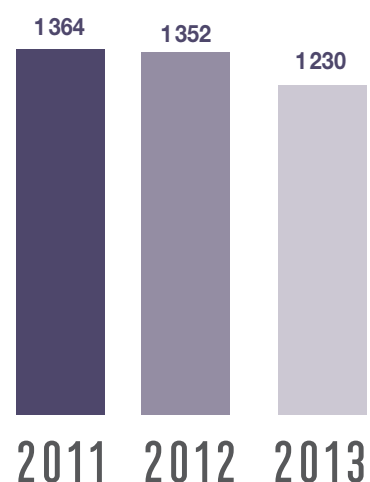
Les montants collectés tous dispositifs confondus sont en hausse de plus de 500 K€ et passent pour la première fois le seuil des 30 millions d'euros de recettes.

Évolution des collectes par activité



LA FORMATION POUR FAVORISER L'EMPLOI ET LA SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Évolution du nombre de contrats de professionnalisation financés



AGIR POUR L'ACQUISITION ET LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES

Les contrats de professionnalisation
L'activité professionnalisation constate une croissance proportionnelle à celle de notre périmètre d'action élargi par la dévolution complète en Midi-Pyrénées de la branche nationale du commerce de détail de fruits et légumes, épicerie, crèmerie. **Le volume financier des engagements augmente de 60 % et le nombre d'actions de formation financées de 45 %.**

Grâce à l'action des développeurs du FPSPP, hors AFFLEC, le contrat de professionnalisation se maintient mais marque néanmoins le pas du fait de la conjoncture, et de l'arrivée de nouvelles modalités d'embauche (notamment les Emplois d'Avenir et les Contrats de Génération) portées par les politiques publiques, qui génère une certaine concurrence entre les dispositifs. **1230 contrats de professionnalisation ont été signés en 2013.**

Le dispositif justifie sa vocation de favoriser une insertion professionnelle rapide : 60 % des contrats de professionnalisation financés ont une durée inférieure à 1 an, et font moins de

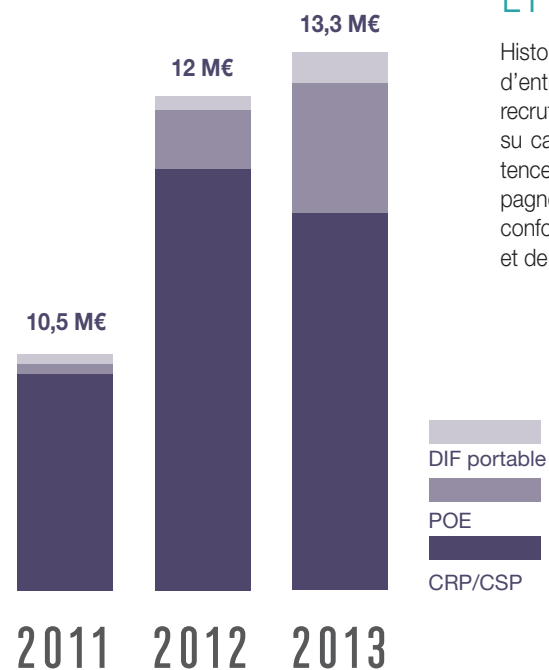
500 heures de formation. 43 % des contrats bénéficient à des jeunes de moins de 20 ans.

Les périodes de professionnalisation
L'accélération des mutations économiques et technologiques sur les territoires refonde les usages des dispositifs relevant de la professionnalisation (contrats et périodes de professionnalisation). À l'aune de l'évolution rapide des métiers, le renforcement et la reconnaissance des compétences constituent un enjeu stratégique pour les entreprises et les branches professionnelles.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que le FPSPP fait évoluer ces dispositifs, en privilégiant les formations diplômantes, certifiantes et qualifiantes de durées plus importantes. Les critères de prises en charge ayant été revus pour poursuivre ces objectifs, on note un nombre de périodes de professionnalisation bien moins important, mais des parcours de formation plus longs, et plus qualitatifs en ce qu'ils bénéficient au minimum d'une reconnaissance RNCP (Registre National de Certifications Professionnelles).

Évolution de l'investissement consacré aux dispositifs emploi depuis 2011

(hors contrats de professionnalisation)



FAVORISER L'INSERTION ET LA RECONVERSION PROFESSIONNELLE

Historiquement présent au côté des chefs d'entreprises, en appui à leurs projets de recrutement, l'AGEFOS PME Midi-Pyrénées a su capitaliser sur le savoir-faire et les compétences acquises depuis 5 ans dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi, pour conforter sa place de premier OPCA de France et de la région sur ce champ.

Les résultats sont à la hauteur des ambitions gouvernementales traduites dans le plan « 30000 ». En un an, **l'OPCA régional a accompagné plus de 3500 chômeurs et investi plus de 13 millions d'euros sur des parcours de formation efficaces en matière de retour à l'emploi.**

533 périodes de professionnalisation diplômantes et/ou certifiantes ont été financées en 2013

Du fait de son activité d'OPCA, de sa connaissance des entreprises et de leurs besoins en main-d'œuvre, AGEFOS PME Midi-Pyrénées peut croiser les approches « recrutement » et « insertion dans l'emploi », répondant en même temps aux besoins des employeurs comme à celui des demandeurs d'emploi.

L'OPCA intervient à la fois au travers de logiques individuelles et collectives sur :

— **Le repérage des besoins d'emploi: 1950 Repérages Flash Emploi administrés dans les entreprises, 1145 postes à pourvoir identifiés.**

— **Le financement et le montage des dispositifs Contrat de Sécurisation Professionnelle, Préparations Opérationnelles à l'Emploi Individuelles et Collectives, Contrats de professionnalisation, DIF Portable.**

SÉCURISER LES PARCOURS DES PUBLICS LES PLUS FRAGILES

En 2013, l'AGEFOS PME Midi-Pyrénées confirme son engagement dans le déploiement des dispositifs de sécurisation des parcours professionnels.

270 diagnostics ont été financés dans le cadre du programme SECURI'PASS à destination des salariés les plus précaires. Ce dispositif, qui existe depuis 2008, suscite toujours beaucoup d'intérêt de la part des entreprises et de leurs salariés. Il apporte de réels bénéfices aux individus dans la gestion de leurs parcours professionnels, et des avantages en matière de gestion des ressources humaines et de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à leurs employeurs.

L'insertion professionnelle et la formation des publics les plus fragiles sont toujours une des préoccupations principales des partenaires sociaux et de l'OPCA.

En 2013, AGEFOS PME Midi-Pyrénées s'est engagée dans le dossier DECLICC à hauteur de **50000 euros pour favoriser l'acquisition des compétences clés et lutter contre l'illettrisme de 456 salariés de la région.**

Par ailleurs, dans le cadre du projet Handi'PME et de la convention cadre qui le lie avec l'AGEFIPH, **l'AGEFOS PME Midi-Pyrénées a sensibilisé plus de 4000 entreprises au sujet du handicap, organisé une centaine de mises en relation entre ses adhérents et les services des CAP EMPLOI et des SAMETH, augmenté de 3 points le taux de travailleurs handicapés recrutés en contrat de professionnalisation.**

Enfin, **l'AGEFOS PME Midi-Pyrénées a accompagné par la formation 91 stagiaires en situation de chômage partiel**, en lien avec la stratégie de reprise d'activité de leurs employeurs.

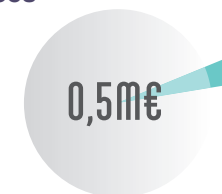
ZOOM SUR... LA PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI (POE) EN 2013

Créée à l'initiative des partenaires sociaux par la loi de novembre 2009, la POE permet de former des demandeurs d'emploi, préalablement à leur embauche, en fonction des compétences requises nécessaires pour occuper un poste déjà identifié (POE individuelle) ou qui reste à identifier dans un secteur « en tension » qui offre des perspectives de recrutement importantes (POE collective).

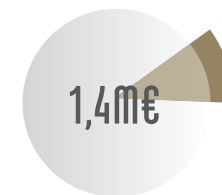
Ce dispositif vise un retour à l'emploi rapide et permet de répondre précisément au besoin de compétences des employeurs. Il a démarré en région Midi-Pyrénées, en septembre 2013.

3559 demandeurs d'emploi accompagnés vers le retour à l'emploi en 2013
> 13,3M€ financés

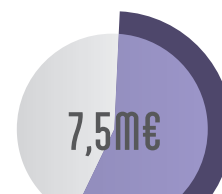
480 parcours de formation en DIF portable



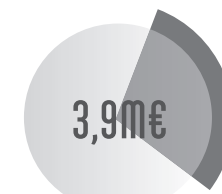
629 parcours de formation en POE



1230 contrats de professionnalisation



1120 parcours de formation en CSP



La POE Chiffres clés 2013

337 recrutements en POE (POE individuelle) dont **80 %** en CDI.

292 entrées en formation dans le cadre de la POEC (POE collective) avec **65 %** de sorties en emploi durable (CDD de plus de six mois) après trois mois.

En 2013 AGEFOS PME Midi-Pyrénées a **doublé** le montant de son intervention sur le dispositif POE.

1,4 M€ engagés en 2013 contre **600 k€** en 2012.

12 % des stagiaires sont des travailleurs en situation de handicap.

LES DATES QUI ONT MARQUÉ 2013...

De nouvelles branches

Le 1^{er} janvier 2013... AGEFOS PME devenait officiellement le nouvel OPCA de la Branche de la coiffure. Par un arrêté du 5 décembre 2012 et publié au Journal Officiel du 11 décembre 2012, **l'accord conclu dans le cadre de la convention collective nationale de la « coiffure et des professions connexes » est étendu.** Avec cette extension, AGEFOS PME est officiellement l'unique Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) de la branche professionnelle des coiffeurs. Les entreprises de la coiffure ont été, plus tard dans l'année, rejointes par **« les sociétés d'expertise en évaluation industrielle et commerciale »** qui nous ont également choisis comme collecteur en 2013.

L'OPCA

Le 24 janvier 2013... Il y a exactement 40 ans, le 24 janvier 1973, était publié au Journal Officiel l'arrêté d'agrément d'AGEFOS PME, 1^{er} Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) de France, soit 4 décennies d'engagement quotidien pour le développement de la formation professionnelle continue. Dès 2012, **AGEFOS PME a mis en œuvre son projet stratégique « Impulsion 2016 »** pour faire de la formation professionnelle un facteur d'investissement de « l'économie réelle » et pour que les compétences des salariés demeurent un facteur déterminant de la sécurisation de leurs parcours ainsi que pour la compétitivité de leurs entreprises.

RSE

Le 26 avril 2013... **AGEFOS PME Midi Pyrénées signait la Charte de la parentalité en entreprise** à Paris au siège social de la CCI France en présence de Madame la Ministre de la Famille, Dominique Bertinotti. L'AGEFOS PME régionale, engagée dans des démarches en interne comme en externe destinées à favoriser l'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, a souhaité au travers ce nouvel engagement confirmer la démarche sociétale qui est la sienne, sur les aspects de la responsabilité familiale et de la parentalité en entreprise.

RSE suite...

Le 30 mai 2013... **Le label « Égalité professionnelle » délivré par l'AFNOR était remis à AGEFOS PME Midi-Pyrénées par Madame Najat Vallaud-Belkacem, Ministre des Droits des femmes et porte-parole du Gouvernement.** Ce label est venu récompenser la démarche entreprise en interne depuis les 3 dernières années en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle des salariés. L'OPCA régional devenait ainsi la première structure de la région et la 50^e entreprise en France à être labellisée.

Conférence régionale

Le 10 juillet 2013... AGEFOS PME Midi-Pyrénées accueillait ses entreprises adhérentes et ses partenaires à l'occasion de sa **19^e conférence régionale**, sur le thème des Actions de Développement des Compétences et de l'Emploi sur les territoires. Joël Ruiz, Directeur Général d'AGEFOS PME et Madame Isabelle Menant, chef de mission du service Développement de l'Emploi et des Compétences à la DGEFP nous ont fait le plaisir d'apporter leur regard et leur expertise sur les travaux présentés.

Gouvernance de l'OPCA

Le 18 septembre 2013... **L'OPCA renouvelait ses instances paritaires régionales.** Pour le Conseil d'Administration, M. Jacques Duvin (CGPME) devenait Président d'AGEFOS PME Midi-Pyrénées, et M. Stéphane Bonnetain (CFDT), Vice-Président. M. Thierry Berrone (CGT) et M. Michel Puyet (CGPME) deviennent respectivement Président et Vice-président de la Commission Régionale de Formation.



www.agefos-pme-mp.com

Parc technologique du Canal
14, avenue de l'Europe
Bât. Houston - BP 42 125
31521 Ramonville-Saint-Agne
Tél. 05 62 26 83 26
Fax : 05 62 26 83 29